



**Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la famille, de l'enfance et des droits des femmes
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports**

ARRÊTÉ

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2016

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat, notamment le 1° du II de l'article 25 ;

Vu le décret n° 2013-176 du 27 février 2013 portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2016 ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2016 :

M. AUZET Jean-Pierre	Ingénieur en chef du génie sanitaire honoraire, <u>Président ;</u>
Mme DEJEAN Gisèle	Ingénieure principale d'études sanitaires à l'agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes – délégation territoriale de la Gironde ;
M. GUILLAUME Christian	Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes – délégation départementale de la Charente-Maritime ;
Mme LANGOLFF Stéphanie	Ingénieure d'études sanitaires à l'agence régionale de santé de Normandie ;

M. SAUGUES Mathieu

Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Mme SIGNOLET Magali

Ingénieure principale d'études sanitaires à l'agence régionale de santé Nord-Pas-de-Calais Picardie – délégation territoriale de l'Aisne ;

M. TOURE Djibril

Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé d'Ile-de-France – délégation territoriale des Hauts-de-Seine.

Article 2

En cas d'indisponibilité de M. Jean-Pierre AUZET, la présidence sera assurée par Mme Gisèle DEJEAN.

Article 2

Cet examen est classé dans le groupe II.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **3 0 MARS 2016**

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Pour la ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

L'adjointe au chef du bureau du recrutement


Ingrid FAURE